

Élection du nouveau président de la CPME Haute-Garonne : Un engagement fort en faveur de l'innovation, de la défense des entrepreneurs et du renforcement des mandats patronaux

Toulouse, le 12 mars 2025 – La CPME 31 annonce l'élection de son nouveau président, Nicolas DURAND, qui prend officiellement ses fonctions avec une feuille de route ambitieuse. Trois axes majeurs structureront son mandat : l'innovation au service des entreprises, la défense des entrepreneurs et le renforcement du rôle des mandats patronaux dans la société économique.

1. L'innovation : une priorité pour accompagner les entreprises

Face aux défis économiques, technologiques et environnementaux, la CPME 31 s'engage à mettre en place des outils concrets pour aider les entrepreneurs à innover et à se structurer.

Deux premières initiatives illustrent cet engagement :

- Le lancement d'une plateforme d'assistance juridique, en partenariat avec une LegalTech de premier plan, cette plateforme offrira un accès gratuit aux adhérents pour répondre à leurs questions juridiques et administratives. Cet outil innovant vise à simplifier la vie des chefs d'entreprise, en leur fournissant un accompagnement rapide et efficace face aux problématiques réglementaires et contentieuses.
- La création d'une vice-présidence dédiée aux transitions : Afin d'accompagner les entreprises dans leur transformation durable, cette nouvelle instance travaillera en synergie avec les commissions Sécurité Économique, RSE et Intelligence Artificielle. L'objectif est d'apporter des solutions concrètes aux défis environnementaux et numériques tout en intégrant les enjeux économiques et de souveraineté des entreprises locales.

“J'estime que nous devons mettre à disposition de nos adhérents des solutions concrètes. C'est la raison pour laquelle nous continuons à développer notre gamme de services, sans pour autant augmenter les cotisations.” précise Nicolas DURAND.

2. Un soutien renforcé aux entrepreneurs sur l'ensemble du territoire

La CPME 31, qui compte 1500 adhérents, poursuit son engagement pour représenter et défendre les entrepreneurs, notamment en renforçant son maillage territorial.

- Un recrutement accru sur l'ensemble du département : consciente de l'importance d'être au plus proche des entrepreneurs, la CPME va intensifier ses actions de développement et de partenariats.
- Une attention particulière pour les entreprises plus éloignées de la Métropole Toulousaine avec la mise en place de la "cotisation territoire" : Cette initiative permettra, dès la signature d'une convention avec un club d'entreprises ou une collectivité territoriale, d'intégrer pleinement les acteurs locaux dans le syndicat avec une cotisation minorée. L'objectif est aussi de renforcer la coopération entre le monde économique et les pouvoirs publics pour soutenir efficacement l'entrepreneuriat.

"Nous sommes convaincus que la force d'un syndicat patronal repose sur sa capacité à représenter un maximum d'entrepreneurs, sur tout le territoire. Notre objectif est d'être présents partout où l'entrepreneuriat doit être soutenu et défendu", souligne Nicolas DURAND.

3. Valoriser et renforcer le rôle des mandats patronaux

À la différence des autres clubs d'entreprises présents sur la place toulousaine, la CPME est un syndicat patronal ayant un rôle statutaire essentiel. Elle détient actuellement 250 mandats dans différentes institutions, une force de représentation unique au service des entreprises.

- Faire connaître ces mandats et les valoriser : Trop souvent méconnus, ces mandats sont pourtant essentiels au fonctionnement de nos institutions et ils influencent les décisions économiques et sociales impactant les entreprises. La CPME s'engage à mieux les faire connaître auprès des adhérents et du grand public.
- Soutenir les entreprises à travers ces mandats : La CPME souhaite que chaque entreprise du territoire puisse bénéficier de cette force de représentation pour défendre ses intérêts et obtenir un accompagnement efficace face aux enjeux législatifs et réglementaires.

"Notre mission est claire : nous devons peser dans le débat économique et social pour défendre au mieux les entreprises et leurs dirigeants. Notre force réside dans nos mandats et notre capacité à les mettre au service de nos adhérents", conclut Nicolas DURAND.

Avec ces trois axes stratégiques – l'innovation, le soutien aux entrepreneurs et le renforcement des mandats – la CPME 31 entend jouer un rôle clé dans l'accompagnement des entreprises et la structuration d'un environnement économique plus favorable à l'entrepreneuriat.

A propos de Nicolas DURAND

Entrepreneur engagé, Nicolas DURAND a cofondé PANOSOL en 2006, à la sortie de TBS, l'Ecole Supérieure de commerce Toulouse. L'entreprise spécialisée dans la vente aux particuliers et l'installation de systèmes solaires est vite devenue un leader national, qui a été racheté par GDF SUEZ (aujourd'hui ENGIE).

Après un accompagnement en tant que Président de PANOSOL filiale d'ENGIE, un MBA à HEC, et quelques prises de participations dans des start-up, Nicolas DURAND crée Cozynergy en 2013.

Cozynergy propose des solutions de rénovation énergétique globale des logements, clé en main et subventions déduites. Grâce à notre expertise et au financement de l'entreprise par des capitaux investisseurs, l'entreprise s'est déployée sur l'ensemble du territoire métropolitain avant d'être rachetée en 2021 par Caisse d'Epargne et Banque Populaire. Nicolas DURAND est toujours Président de la filiale et actionnaire minoritaire.

Au cours de ces années d'entrepreneur et de Business Angel, Nicolas DURAND s'est également investi auprès d'associations, telles que le Réseau Entreprendre, le CJD, le MoovJee et le syndicat patronal de la CPME 31, dont il vient d'être élu Président.

Découvrez le nouveau Bureau de la CPME 31 :

Président : Nicolas DURAND

Président d'Honneur : Gilles NAKACHE

Vice-Président – En charge du Trésor : Martine LABADIE

Vice-Président – Président section Industrie : Johan CLOCHET

Vice-Président – Présidente section Services : Steve GALLAIS

Vice-Président – Président section Artisanat : Benoit RICHART

Vice-Président – Président section Commerce : Nicolas EVRARD

Vice-Président – Président section Profession Libérales : Matthieu WIDEMANN

Vice-Président en charge des transitions : Maxime GARRIGUES

Secrétaire : Mathilde ICLANZAN

Présidente Commission des Mandats : Marie-Laure QUARANTA

Retrouvez l'intégralité du Conseil D'administration de la CPME 31

Vincent AGUILERA

Thierry CONTI

Anaïs MATONNIER

Grégory MURATORIO

Anthony MANDIRAC

France CHARRUYER

Lucie SCHMITZ

Xavier SPANGHERO

Gilles BONZOM, membre invité permanent représentant la Fédération du Bâtiment et des travaux publics de Haute-Garonne.

A propos de la CPME 31 :

La CPME 31 est la première organisation patronale interprofessionnelle du territoire. Avec plus de 1492 adhérents directs et près de 240 mandats ou représentations sur la Haute-Garonne, elle œuvre à la défense et à la représentation des intérêts des TPE/PME qui constituent plus du 99% du tissu économique.

Contact presse : Nicolas POUX – Délégué Général CPME 31

06 75 87 35 75 nicolas.poux@cpme31.fr